



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Les professions indépendantes en quête de médiation

Paris, le 22 octobre 2018

Avant que les « gilets jaunes » ne manifestent sur la variété des territoires de notre pays leur hostilité au relèvement des prix de l'énergie, l'Observatoire National de la Précarité énergétique (ONPE) a choisi de tenir son prochain rassemblement annuel le 23 novembre hors de Paris, à Bordeaux<sup>1</sup>, manière de souligner la forte dimension locale, régionale et territoriale de cette précarité énergétique.

*La précarité énergétique* (sensibilité au poids des dépenses d'énergie pour le chauffage domestique) et plus encore *la vulnérabilité énergétique*, qui ajoute à ces dépenses celles relatives à la mobilité familiale ou professionnelle ont une évidente dimension territoriale comme le montraient déjà les cartes dressées par l'INSEE en 2015<sup>2</sup>, soulignant que le risque *de grande vulnérabilité* (probabilité de subir des dépenses supérieures au double de la médiane nationale à la fois au titre du chauffage domestique et au titre des transports quotidiens) était d'autant plus élevé que l'on demeurait loin des pôles urbains, pour atteindre le maximum de 9,5% en zone rurale hors de toute aire urbaine soit 3,5 fois plus que la moyenne nationale.

Ainsi les cartes de vulnérabilité et de précarité énergétique dessinent elles sur l'espace national un double maillage à la fois communal et régional tenant compte aussi des conditions climatiques et mettant en lumière l'opportunité de stratégies préventives de solidarité combinant plusieurs niveaux de responsabilité territoriale.

Pour autant la visibilité territoriale des précarités et vulnérabilités énergétiques ne doit pas donner à penser que le phénomène n'est que la conséquence de disparités territoriales. Il comporte aussi une forte dimension sociale tenant au fait que les territoires excentrés sont habités par des catégories professionnelles qui en forment aussi d'une certaine manière une partie de l'ossature. Les agriculteurs, les artisans, les commerçants et chefs de petites entreprises et les ouvriers se distinguent du reste de la population par des risques de vulnérabilité et de précarité énergétique simultanée (pour le chauffage et pour le transport) significativement supérieurs à la moyenne : respectivement 11,6 %, 3,5 % et 3,4 % en 2015 contre 2,6 % en moyenne<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> *Troisième rencontre annuelle de l'Observatoire national de la précarité énergétique*, accueillie par le Conseil départemental de la Gironde, Bordeaux 23 novembre 2018.

<sup>2</sup> *Vulnérabilité énergétique, loin des pôles urbains, chauffage et carburant pèsent fortement dans le budget*, INSEE Première Janvier 2015

<sup>3</sup> Idem note 1

L'observation régulière du taux de pauvreté monétaire (proportion d'une population dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian de l'ensemble de la population) souligne aussi la nécessité d'une approche par catégorie socio professionnelle. Sur la base de l'enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS) de l'INSEE, dont la couverture est très large, le taux de pauvreté des actifs occupés dans les professions indépendantes (agriculteurs, commerçants, artisans, petits entrepreneurs) déjà supérieur à la moyenne en 2008 à savoir au niveau de 15,3 % (13,2 % moyenne nationale) est passé à 17,5 % en 2016 (contre 14 % en moyenne nationale)<sup>4</sup>.

L'hétérogénéité de ces catégories sociales, leur faible part dans la population active occupée (environ 13 %) et la fragmentation des organes de leur représentation sociale ont sans doute joué un rôle dans le manque d'attention à la relative dégradation de leur situation fragile.

Le qualificatif de périphérique ne peut suffire à connaître ni à comprendre les « gilets jaunes ». D'autres études mettant l'accent sur la notion d'invisibilité relativisent également la dimension territoriale. Dans un rapport sur l'invisibilité sociale paru en 2016<sup>5</sup>, s'appuyant sur une enquête spécifique conduite par le CREDOC<sup>6</sup>, l'Observatoire national de la pauvreté et l'exclusion sociale (ONPES) avait montré que les populations « estimant connaître des difficultés importantes que les pouvoirs publics et les médias ne voient pas vraiment » étaient proportionnellement les plus nombreuses parmi les Français appartenant au *second quartile de revenu*.

En revanche, la catégorie de commune d'appartenance n'avait selon cette enquête, guère d'influence en elle-même sur le sentiment d'être confronté à des difficultés méconnues. Un autre rapport de l'ONPES sur les *budgets de référence* nécessaires à la participation à la vie sociale montrait d'une autre façon qu'une part significative des familles françaises, estimaient connaître des difficultés pour assumer financièrement leurs obligations et faire face aux nécessités de la vie quotidienne alors que leurs ressources les situaient au-dessus du seuil de pauvreté<sup>7</sup>. Les revenus de ces familles les plaçaient au niveau des troisième et quatrième déciles de niveau de vie.

Sans aucun doute, les hausses de prix de carburants ont-elles joué le rôle d'un révélateur de ces difficultés en partie ignorées. Une hausse du prix des carburants de l'ordre de 15 % est susceptible d'accroître de 3 points la part des ménages dont le budget mobilité dépasse en proportion le double de la part médiane (soit une augmentation de 10 % à 13 %)<sup>8</sup>. Il est clair que les dépenses énergétiques sont sensibles à l'implantation dans les territoires. Mais cette localisation ne dit pas tout. Elle invite seulement à donner une forme territoriale à une médiation sociale qui permette l'expression des difficultés ressenties en grande partie, de façon non exclusive, par des professions indépendantes.

**Jérôme Vignon**

Président de l'ONPES, Vice-président de l'ONPE

---

<sup>4</sup> Sources : « Les niveaux de vie » en 2016, INSEE Première N° 1710 et pour la moyenne nationale on se reportera à « Figure complémentaire 3 » dans les données complémentaires associées à l'Insee Première n°1710 : [https://www.insee.fr/fr/statistiques/3610277?pk\\_campaign=avis-parution](https://www.insee.fr/fr/statistiques/3610277?pk_campaign=avis-parution).

<sup>5</sup> Rapport de l'ONPES 2016, *L'invisibilité sociale, une responsabilité collective*. <http://www.onpes.gouv.fr/le-rapport-de-l-onpes-2016.html>.

<sup>6</sup> *La France des invisibles* CREDOC 2015.

<sup>7</sup> Rapport de l'ONPES 2014-2015, *Les budgets de référence : une méthode d'évaluation des besoins pour une participation effective à la vie sociale* ONPES <http://www.onpes.gouv.fr/le-rapport-de-l-onpes-2014-2015.html>.

<sup>8</sup> Idem note 1.